

La Réserve de Ristolas :

d'un refuge pour le chamois à un espace pédagogique sur la faune de montagne



D. Thiolière/ONCFS

L'objectif prioritaire de la RCFS de Ristolas, au jour de sa création à l'initiative des chasseurs locaux, paraissait couler de source : cette réserve se devait d'être un sanctuaire pour le chamois. Mais presque 60 ans après son institution, au vu du contexte économique local où le développement touristique n'est pas à prendre à la légère et étant donné son exceptionnelle diversité biologique, de nouveaux desseins semblent se profiler pour cet outil de protection...

**Jessica Charrier¹,
David Thiolière²**

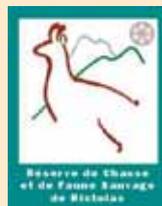
¹ Stagiaire à l'ONCFS.

² ONCFS, Délégation régionale Alpes-Méditerranée-Corse, directeur de la Réserve de Ristolas.

Initialement instituée en 1948, la RCFS de Ristolas est l'une des plus anciennes aires protégées à vocation cynégétique des Alpes du Sud ; elle a pour vocation première la protection du chamois. Sa gestion a été confiée en 1991 à l'ONCFS, à l'issue d'une étroite collaboration entre la Société de chasse de Ristolas, la Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes et la Mairie.

En septembre 2003, la réserve a fait l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral. Grâce à sa situation et sa richesse biologique, elle

Carte d'identité de la réserve



Statut : Réserve de chasse et de faune sauvage de Ristolas.

Localisation : Hautes-Alpes.

Texte actuel : arrêté préfectoral du 02 septembre 2003.

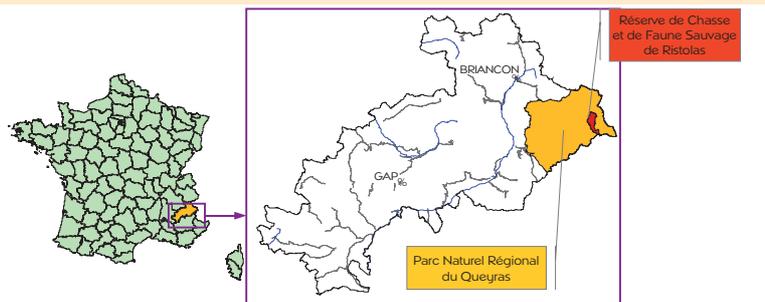
Superficie : 1 692 ha.

Faune : faune de montagne.

Autres statuts : Parc naturel régional du Queyras, site Natura 2000, directives « Habitats » et « Oiseaux ».

Foncier : communal.

Gestion : ONCFS.





Le chamois, à l'origine de la création de la Réserve de Ristolas, en est resté l'emblème.

offre en effet un territoire d'étude privilégié pour la gestion de la faune sauvage de montagne et de ses habitats.

En outre, faits importants de nos jours, la RCFS de Ristolas peut constituer un pôle touristique important pour l'économie locale, étoffé avec le projet de créer une Maison de la nature sur la commune de Ristolas. Ces deux structures pourraient

avoir un rôle complémentaire en offrant au public des informations théoriques associées à un territoire d'observation privilégié.

Le chamois, mascotte de la réserve

Le chamois, à l'origine de la création de la Réserve de Ristolas, en reste l'espèce

caractéristique. Il a d'ailleurs naturellement inspiré son logo. De plus, la majeure partie des efforts de suivi, d'aménagement, de gestion et d'étude a pour but de préserver cet ongulé sauvage.

La formation des chasseurs sur la réserve

Depuis 1998, le préfet autorise des tirs de chamois dans la réserve qui ont plusieurs objectifs :

- assurer le maintien des équilibres biologiques et agro-sylvo-cynégétiques ;
- homogénéiser la répartition spatiale et favoriser une bonne dynamique des populations sur l'ensemble du territoire, en réserve et hors réserve ;
- prélever d'éventuelles bêtes blessés ou malades ;
- assurer la formation des chasseurs (connaissance des espèces, de la chasse à l'approche et du tir sélectif) ;
- permettre la collecte d'échantillons biologiques en vue d'assurer le suivi sanitaire de la population.

En 2003, il a été décidé par le Comité de gestion de la réserve, lors de la signature de la convention relative à la gestion de cette dernière entre les différents partenaires, que tout chasseur participant au prélèvement doit assister au préalable à une séance d'information et de formation organisée par les services de l'ONCFS. Les sujets suivants y sont abordés :

- reconnaissance de l'âge et du sexe des animaux en nature ;

Encadré 1 – Interview de M. Louis Bues, Président de la Société de chasse de Ristolas

La Réserve de chasse a été créée par nos anciens en 1947. Depuis de nombreuses années, nous travaillons en étroite collaboration avec l'ONCFS. Dans un premier temps, ce fût pour suivre une étude sur le tétras-lyre.

L'association de chasse, en accord avec la Mairie, a donné à l'ONCFS la direction et la gestion de sa réserve de faune sauvage, en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes.

Le but recherché de cette collaboration : la gestion de la faune sauvage, en particulier du chamois, afin de suivre l'évolution des populations (sex-ratio, naissances, état sanitaire, etc.).

Depuis 1998, sur les conseils et avec le soutien de l'ONCFS, nous avons obtenu de la DDAF le droit d'effectuer des prélèvements cynégétiques sur la population de chamois, afin d'éviter une trop forte densité sur le terrain. Pour ce faire, une formation obligatoire de nos chasseurs a été mise en place ainsi qu'un règlement intérieur spécifique dans la Réserve, approuvé par les DDAF, ONCFS, FDC 05 et tous nos chasseurs.

Avec l'aide de l'ONCFS et de la FDC 05, nous opérons depuis plusieurs années des prélèvements d'organes (rate, sang, ovaires) qui sont analysés par le Laboratoire vétérinaire départemental pour le suivi sanitaire de nos chamois.

Avec le Comité de gestion de la Réserve, nous travaillons sur un plan de circulation intérieur afin d'éviter une trop grande fréquentation touristique et protéger les zones de reproduction et de nidification (perdre blanche, bartavelle), de même que les zones de flore endémique au Queyras, en accord avec le PNR du Queyras. Les guides et les accompagnateurs en montagne sont associés à cette démarche de travail.

Avec la garderie, nous essayons de suivre l'impact du loup sur les populations de grands et petits gibiers.

Je tiens, en tant que Président de l'Association de chasse de Ristolas, à remercier les gardes de l'ONCFS pour leur soutien et leur action sur notre territoire, et je souhaite que cette collaboration dure (dans le même but et le même esprit) de nombreuses années pour préserver cette belle nature, sa flore, sa faune.

Encadré 2 – Les travaux menés sur la réserve



Mt. Vallance/ONCFS

La réserve a notamment fait office de support de réintroduction pour le bouquetin des Alpes.

Depuis une vingtaine d'années, les études scientifiques constituent le socle de la réserve. Elles concernaient dans un premier temps la population de chamois, l'objectif commun étant d'optimiser le niveau des prélèvements en ajustant chaque année le plan de chasse sur la réserve. Ainsi, un protocole de suivi a été mis en place afin d'estimer le niveau d'équilibre entre l'espèce et son milieu (indice de reproduction, structure sociale...). D'autre part, une veille sanitaire est assurée afin d'anticiper une éventuelle épizootie.

Au-delà de ses populations de chamois, la réserve devient un support expérimental pour de nombreuses recherches sur la faune de montagne (zone témoin pour le tétras-lyre et le lagopède, zone de présence permanente pour le Loup, zone de présence de la Salamandre de lanza et de réintroduction du bouquetin des Alpes...). Le Parc naturel régional du Queyras est tenu informé et s'intéresse aux différents travaux, notamment ceux concernant la surfréquentation touristique. Les démarches effectuées par le Parc visent à une gestion cohérente de l'ensemble du territoire du Haut Guil, englobant ainsi la RCFS, avec à terme une reconnaissance par l'UNESCO de sa qualité et l'octroi du label MAB (Man and biosphère).



D. Thiollière/ONCFS

La démarche de communication et de pédagogie de l'ONCFS autour de la réserve a d'abord consisté en la mise en place d'un balisage (ici, un pictogramme sur un sentier) et de panneaux informatifs (photo d'ouverture) pour favoriser son appropriation par le public.

- estimation des distances ;
- utilisation d'une longue vue et du télémètre ;
- diaporama sur la reconnaissance du sexe et des classes d'âge chez le chamois ;
- discussion et échanges sur l'intérêt et l'objectif des tirs en réserve, l'aspect réglementaire...

Les autres actions de communication

Dans le plan de gestion de cette réserve, il est clairement stipulé le désir d'élaborer une démarche de communication et de pédagogie par l'ONCFS gestionnaire. Les grands objectifs exprimés sont, tout d'abord, l'identification de la réserve avec l'appropriation locale de cette dernière et la mise en place d'un balisage et de panneaux informatifs. Cette première opération a déjà été réalisée en partie. Ensuite, grâce au statut des gestionnaires, il s'agit aussi de lutter contre la malveillance grâce à une réglementation explicite et une surveillance régulière. En termes de communication

locale et d'auto-responsabilité, la gestion et la réglementation de la RCFS de Ristolas permettent déjà l'implication et la formation des chasseurs désirant exercer leur droit sur le territoire de la réserve, qui va leur proposer d'acquérir les connaissances et compétences exigées. Et enfin, l'objectif primordial pour l'activité écotouristique, à savoir l'éducation à l'environnement, est de privilégier l'information du grand public mais aussi de participer à la formation des scolaires et étudiants ainsi que des professionnels de la montagne. Il faut faire découvrir (en privilégiant l'autonomie avec par exemple le document de présentation de la RCFS de Ristolas distribué à l'Office de tourisme), faire connaître (en établissant une stratégie d'interprétation au sein de la future Maison de la Nature mais aussi au sein même du territoire) et faire respecter la réglementation par l'autodiscipline (grâce à l'émerveillement facilité par une sensibilisation originale et frappante).

La RCFS de Ristolas peut participer activement à la pédagogie et à l'accueil du public. L'ouverture de la Maison de la Nature, qui est très attendue, sera sûrement le facteur déclencheur de cette nouvelle perspective pour la RCFS mais aussi pour tout le territoire du Haut Guil, avec bien évidemment une collaboration et un soutien du PNR, qui a cet objectif dans ses priorités et peut y affecter d'importants moyens.

Ristolas, une entité partenariale de pédagogie pour toutes les catégories de public : nous sommes tous à un degré ou un autre impliqués dans la protection de la nature et l'on se doit de participer efficacement à sa gestion. ■



D. Thiollière/ONCFS

Séance de formation de chasseurs sur la réserve.